

Image not found or type unknown



Immobilier rachat de sa part concubin

Par **NOBEL**, le **30/09/2013** à **11:03**

Bonjour, Achat d'une maison en 1995, acte établi au deux noms sans notion de part, couple non pacsé, non marié.

Prêt réglé par Monsieur.

Travaux main d'oeuvre par Madame sans justificatifs

séparation, Monsieur veut garder la maison seul, que revient-il à Madame ? demande urgente,

Plusieurs réponses à ce jour, toutes différentes, dans l'attente d'une réponse fiable, bien cordialement